

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 974-249740101-20260907-2026_050_BC_10-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 septembre 2026

Nombre de membres en exercice : **16** **L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE SEPT SEPTEMBRE** à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en
Nombre de présents : **10** salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
Nombre de représentés : **3** présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**
Nombre d'absents : **3**

Secrétaire de séance : M. Eric RENE

OBJET

AFFAIRE N°2026_050_BC_10
Signature d'un accord de financement
pour la participation du Territoire de
l'Ouest à la réalisation du projet
MOSAIC, dans le cadre du
programme européen LIFE

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Irchad OMARJEE - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - M. Eric RENE - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Henry HIPPOLYTE - M. Freddy BOYER - M. Daniel PAUSE

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Nombre de votants : 13

M. Gabriel AUBERT - M. Karim JUHOOR - Mme Manon VINCELOT

NOTA :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Le Président certifie que :

M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE - Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mr Erick FONTAINE procuration à M. Freddy BOYER

- la convocation a été faite le :
1 septembre 2026

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
14/09/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2026

AFFAIRE N°2026 050 BC 10 : SIGNATURE D'UN ACCORD DE FINANCEMENT POUR LA PARTICIPATION DU TERRITOIRE DE L'OUEST À LA RÉALISATION DU PROJET MOSAIC, DANS LE CADRE DU PROGRAMME EUROPÉEN LIFE

Le Président de séance expose :

Le Territoire de l'Ouest s'investit pleinement dans la transition énergétique, afin d'identifier de nouveaux modèles de développement plus économes et fiables et pour bâtir un territoire durable. La validation de son Plan Climat Air et Énergie Territorial le 25 juin 2025 a été une étape importante vers la réalisation d'une stratégie énergétique territoriale.

Les travaux menés avec l'Institut EFFICACITY pour développer des stratégies énergétiques innovantes dans les ZA et pour nos grands projets d'aménagements tel que l'Ecocité Phaonce et notre coopération avec la Région Réunion pour l'implantation d'un Pôle technologique des énergies sur la Zone d'Activité Economique A. Goulamaly témoignent de cet engagement.

Par ailleurs, le projet « ETINCELLES : Énergie Partagée Réunion » porté par l'association Le Clan et soutenu par le Territoire de l'Ouest. Ce projet vise à identifier et accompagner l'émergence de fonds d'investissement citoyens pour soutenir le développement de sites de production d'énergies renouvelables. Il s'inscrit dans une logique de coopération entre les habitants, les collectivités et les professionnels et entre pleinement dans l'esprit du projet Ouest-2040.

Le projet MOSAIC (Mutualizing Organizations and Services for Advancing Inclusive Communities) est un projet européen financé par le programme LIFE de l'Union Européenne qui vise à démontrer comment les acteurs publics d'un territoire, peuvent agir comme multiplicateurs d'impact en matière de communautés énergétiques et d'innovation sociale et économique des modèles énergétiques.

Le Territoire de l'Ouest a porté en tant que territoire pilote, une proposition de projet au travers de sa SPL Energies Réunion et dans le cadre d'une coopération avec 12 partenaires européens coordonnés par l'Université de Rome Sapienza. En participant à ce projet, le Territoire de l'Ouest s'intègre dans un réseau européen actif autour de la thématique des communautés énergétiques.

Cette dynamique favorisera :

- Un apprentissage croisé avec 4 autres territoires pilotes (Macédoine du Nord, Italie, Ukraine, Portugal) et avec six structures expertes sur l'engagement et la collaboration multi acteurs, les modèles socio-économiques, la définition des services d'appui, l'intégration aux politiques publiques et l'analyse de la durabilité multi-critères sur le long-terme. ;
- Un accompagnement de nos projets et une valorisation des expérimentations locales à l'échelle européenne ;
- Un positionnement du Territoire de l'Ouest comme laboratoire d'innovation énergétique au sein des RUP et dans l'océan Indien.

Impact du projet pour le territoire Ouest :

La participation conjointe du Territoire de l'Ouest et de la SPL Energies Réunion à ce projet permettra d'agir sur les leviers de transition énergétique suivants :

- Porter un projet pilote sur le Territoire de l'Ouest pour la 1ère communauté d'énergie renouvelable / solaire en autoconsommation collective de La Réunion. En collaboration avec le projet d'émergence citoyenne ETINCELLES (portage Le Clan, financement TO, ADEME, CINOR) ;
- Montée en compétences d'Energies Réunion pour accompagner les collectivités territoriales de La Réunion dans leurs projets de communauté d'énergie renouvelable ;

- Contribuer directement aux objectifs de souveraineté énergétique de La Réunion et à la sécurisation d'approvisionnement de l'électricité des foyers, des collectivités et des entreprises par l'autoconsommation collective ;
- Créer une dynamique citoyenne locale par l'innovation sociale et une gouvernance partagée des projets de communauté d'énergie ;
- Intégrer le potentiel de ces communautés d'énergie aux stratégies territoriales (notamment PCAET) du Territoire de l'Ouest ;
- Mettre en synergie cette nouvelle approche de la transition énergétique avec diverses initiatives du TO : Ecocité, Efficacy, Plateforme Energie, Pôle Innovation Ouest.

Cadre financier du projet

Ce projet donne lieu à une subvention européenne à hauteur de **234 557€ TTC** qui permettra de financer sur 3 ans, les frais de personnel et frais externes déclarés par le Territoire de l'Ouest, ainsi qu'un Contrat de Prestations Intégrées (CPI) avec la SPL Energies Réunion qui sera missionnée par le Territoire de l'Ouest en tant que responsable opérationnel.

Le versement de la subvention de l'Union Européenne sera réparti comme suit :

- Versement d'une subvention de **201 267 € TTC** pour le financement du CPI via la SPL Energies ;
- Versement d'une subvention de **33 290 € TTC** allouée au TO pour financer les frais de personnel et frais externes.

Les dépenses qui seront engagées sur 3 ans sont de **310 691 € TTC** et ainsi fixées :

Contrat de Prestations Intégrées avec la <u>SPL Energies Réunion</u>	277 941 € TTC
Financement <u>CPI</u>: subvention européenne	201 267 € TTC
Financement <u>CPI</u> : Territoire de l'Ouest	76 674 € TTC

Dépenses annexes portées par le Territoire de l'Ouest et subventionnées :

Valorisation de dépenses internes du Territoire de l'Ouest en matière de <u>RH</u>	24 750 €
Valorisation d'autres dépenses internes du Territoire de l'Ouest (événements, déplacements...)	8 000 €
Soit	32 750 € TTC

Le solde net pour le Territoire de l'Ouest est de 76 134 € TTC après perception de la subvention européenne.

Le contenu et les modalités financières du Contrat de Prestations Intégrées avec la SPL Energies Réunion annexés à la présente sont les suivantes :

1. Gestion de projet, clarification réglementaire et mobilisation des acteurs: 131 051 € TTC
2. Montée en compétence des acteurs publics du territoire : 49 957 € TTC
3. Déploiement sur site, analyse d'impact et communication : 96 933 € TTC

Accord de partenariat et accord de financement :

Le projet doit faire l'objet d'un accord de consortium entre les partenaires européens pour pouvoir l'engager. L'accord de partenariat porte sur l'ensemble du projet, sa gouvernance, ses objectifs, ses livrables, avec la répartition des missions de chaque partenaire et du financement correspondant, il sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire du 28 septembre 2026.

L'accord de financement du projet MOSAIC coordonné par l'Université de Rome SAPIENZA permettra de fixer :

- Les modalités de répartition et de reversement de la subvention de l'Union Européenne ;
- La répartition des missions de chaque partenaire et le financement correspondant ;
- Les dépenses qui seront engagées pour ce projet.

L'accord de financement est présenté en annexe.

Il convient donc, de soumettre le plan de financement correspondant à l'approbation du Bureau Communautaire, en vue de solliciter le reversement de la subvention européenne et de pouvoir engager le projet dans le cadre d'une mission commandée à la SPL Energies Réunion.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 27/08/2026.

.

A reçu un avis favorable en Commission Économie Tourisme Culture du 10/08/2026.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **VALIDER** la participation du Territoire de l'Ouest à la réalisation du projet MOSAIC
- **APPROUVER** le plan de financement et l'engagement des dépenses nécessaires évaluées à 310 691 € TTC sur 3 ans;
- **AUTORISER** le Président à signer l'accord de financement pour le reversement de la subvention européenne.
- **AUTORISER** le président à solliciter le reversement de la part de subvention du Territoire de l'Ouest auprès de l'Université de Rome SAPIENZA.
- **AUTORISER** le Président à signer l'ensemble des actes y afférents.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président

Annexe _ Plan de financement du projet fixant les modalités financières du Contrat de Prestations Intégrées avec la SPL
 Energies Réunion et intégrant la subvention européenne :

Phases	Intitulé de la mission	Montant de la prestation (€HT)	Montant de la prestation (€TTC)	Effort associé (Personnes-Mois - PM)	Dépenses externes (€HT)	Dépenses externes (€TTC)	TOTAL CPI HT	TOTAL CPI TTC	Montant subvention EU SPL (€TTC)	Contribution demandée TO (€TTC)
1	Gestion de projet, clarification réglementaire et engagement des acteurs	98 674 €	107 061 €	12	22 110 €	23 989 €	120 784 €	131 051 €	86 906 €	44 145 €
2	Montée en compétence des acteurs publics du territoire	46 043 €	49 957 €	7	0 €	0 €	46 043 €	49 957 €	40 552 €	9 405 €
3	Déploiement sur site, analyse d'impact et communication	88 804 €	90 928 €	9	5 535 €	6 005 €	89 339 €	96 933 €	73 809 €	23 124 €
Total		228 522 €		28 PM	27 645 €		256 167 €			
TVA		19 424 €			2 350 €		21 774 €			
Total TTC		247 946 €	247 946 €		29 995 €	29 995 €	277 941 €	277 941 €	201 267 €	76 674 €